



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte  
reçu par le représentant de l'État le 02 JUIL. 2024  
et publié le 02 JUIL. 2024 est exécutoire.

Séance du mercredi 26 juin 2024

Délibération n° 04\_2024\_071

## Élaboration d'un inventaire de la biodiversité intercommunal

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-six juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLAÇANTS</u>
<b>ARPHEUILLES</b>	Monsieur Pascal AUGENDRE	
<b>BESSAIS-LE-FROMENTAL</b>	Monsieur Serge AUDONNET	
<b>BOUZAIS</b>	Monsieur Olivier PARILLAUD	Arrivé au point n° 3
<b>BRUÈRE-ALLICHAMPS</b>	Monsieur Roger DAGHER	
<b>CHARENTON-DU-CHER</b>	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
<b>COLOMBIERS</b>	Monsieur Daniel BÔNE	
<b>COUST</b>	Monsieur Pascal COLLIN	
<b>DREVANT</b>	Monsieur Patrick BIGOT	
<b>FARGES-ALLICHAMPS</b>	Madame Édith MICHELIC	Arrivée au point n° 4
<b>LA CELLE</b>	Monsieur Philippe AUZON	
<b>LA GROUTTE</b>	Monsieur Philippe PERRICHON	
<b>MARÇAIS</b>	Madame Michelle RIVET	
<b>MEILLANT</b>	Madame Marie-Claude JULIEN	Excusée
<b>NOZIÈRES</b>	Monsieur Franck DAUMIN	
<b>ORCENAIS</b>	Monsieur Yann CADIER	
<b>ORVAL</b>	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b>	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Roger DAGHER  Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Patrick BIGOT  Pouvoir à Sophie CUINIÈRES  Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV  Pouvoir à Marie BLASQUEZ
<b>SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX</b>	Monsieur Gérard MARTEAU	
<b>VERNAIS</b>	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 37  
Membres présents : 27  
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Madame Marie BLASQUEZ

Date de la convocation : 12 juin 2024  
Date de l'affichage : 12 juin 2024

Accusé de réception en préfecture  
018-200036135-20240626-04\_2024\_071-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2024  
Date de réception préfecture : 02/07/2024

## *Extrait du Registre des délibérations*

Séance du mercredi 26 juin 2024

**Délibération n° 04\_2024\_071**

### **Élaboration d'un inventaire de la biodiversité intercommunal**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu les statuts de Cœur de France ;

vu la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe ;

vu la loi du 9 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;

considérant que la connaissance de la biodiversité fait partie de la stratégie nationale biodiversité 2030 dont l'accompagnement est prévu par le fonds vert 2023 ;

considérant que, dans le cadre du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) adopté en février 2020, la Région Centre-Val de Loire a décidé dans son 18<sup>ème</sup> objectif « La région Centre-Val de Loire, première région à biodiversité positive » ;

considérant qu'un inventaire de la biodiversité à l'échelle intercommunale est inscrit au Projet de territoire 2020-2026 de la Communauté de communes Cœur de France ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité des voix, 17 pour, 15 abstentions et 4 contre,**

**décide de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un inventaire de la biodiversité à l'échelle intercommunale.**

Le Président

  
Daniel BÔNE  


Le secrétaire de séance

  
Marie BLASQUEZ